

Mise en place d'un programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement sur la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers



Réunion d'information aux agriculteurs

12 Février 2014

Symc'éa

Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Ordre du jour de la réunion

- Les enjeux de la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols pour les SAGE de la l'Aa et de la Canche
- La méthodologie appliquée pour réduire ces phénomènes
- Le diagnostic de territoire et les propositions de travaux
- La mise en œuvre du programme

Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluenta



**Les enjeux
de la lutte contre le ruissellement
et l'érosion des sols
pour les SAGE de l'Aa
et de la Canche**

Symcèa

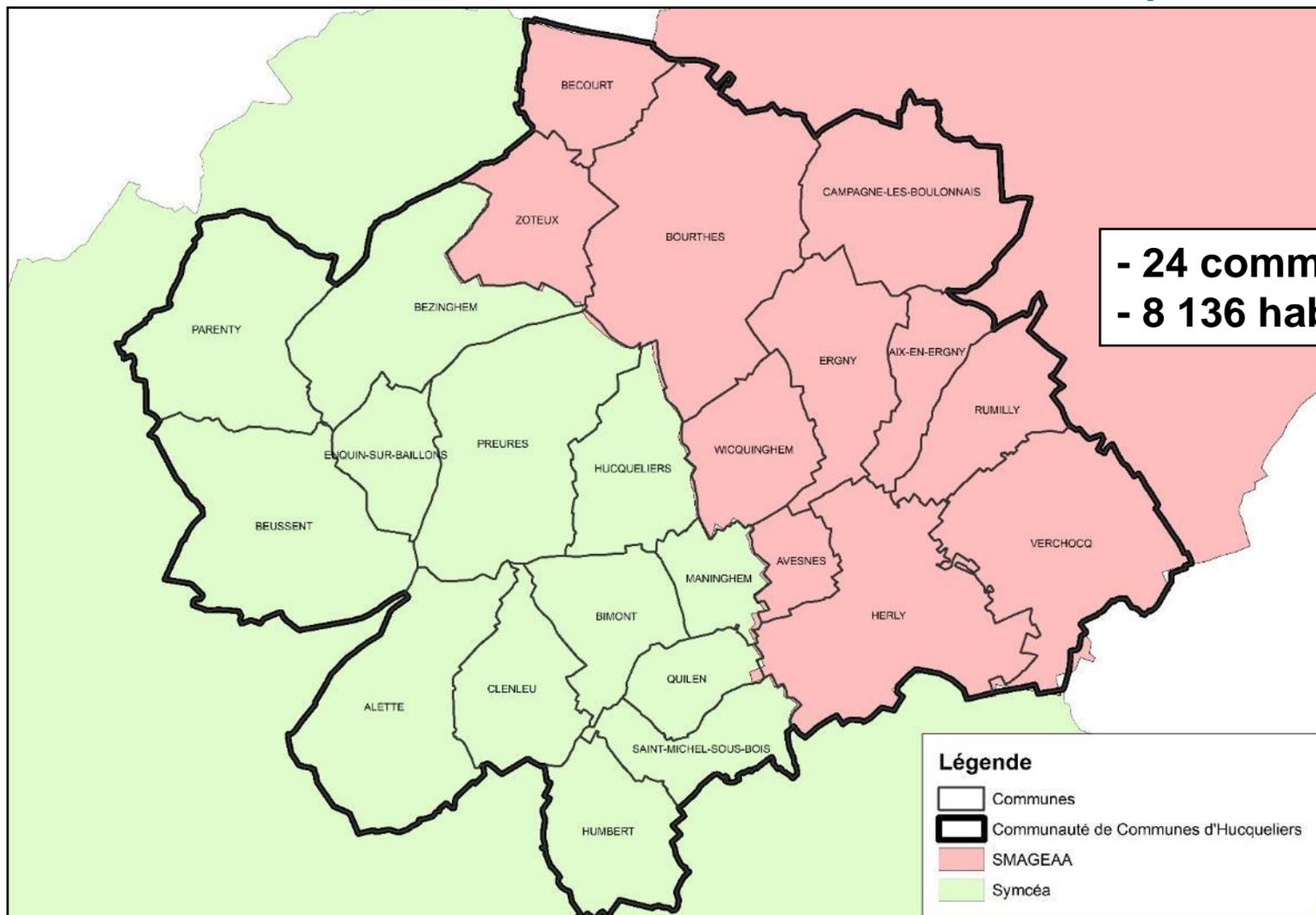


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

La Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers

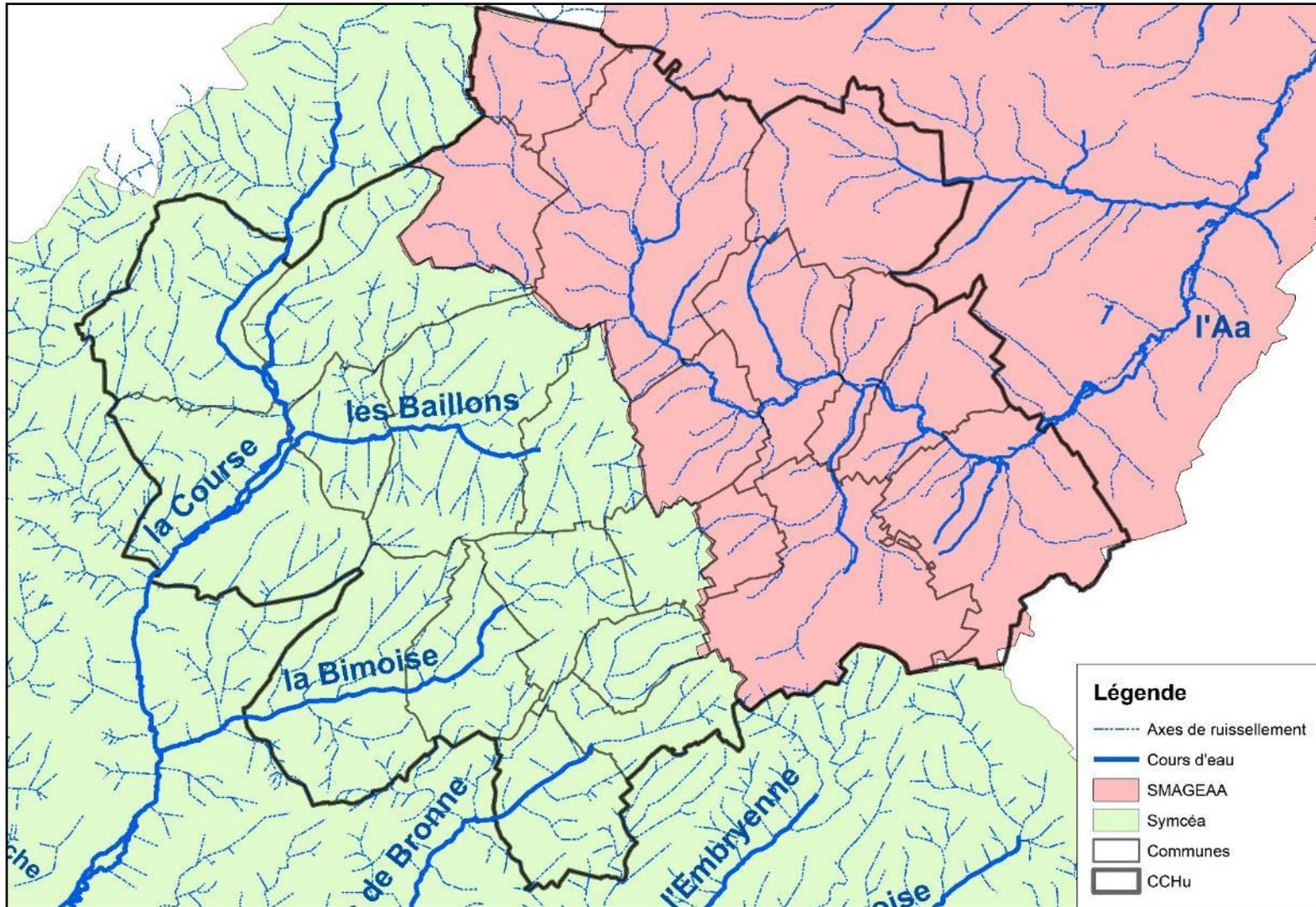


Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

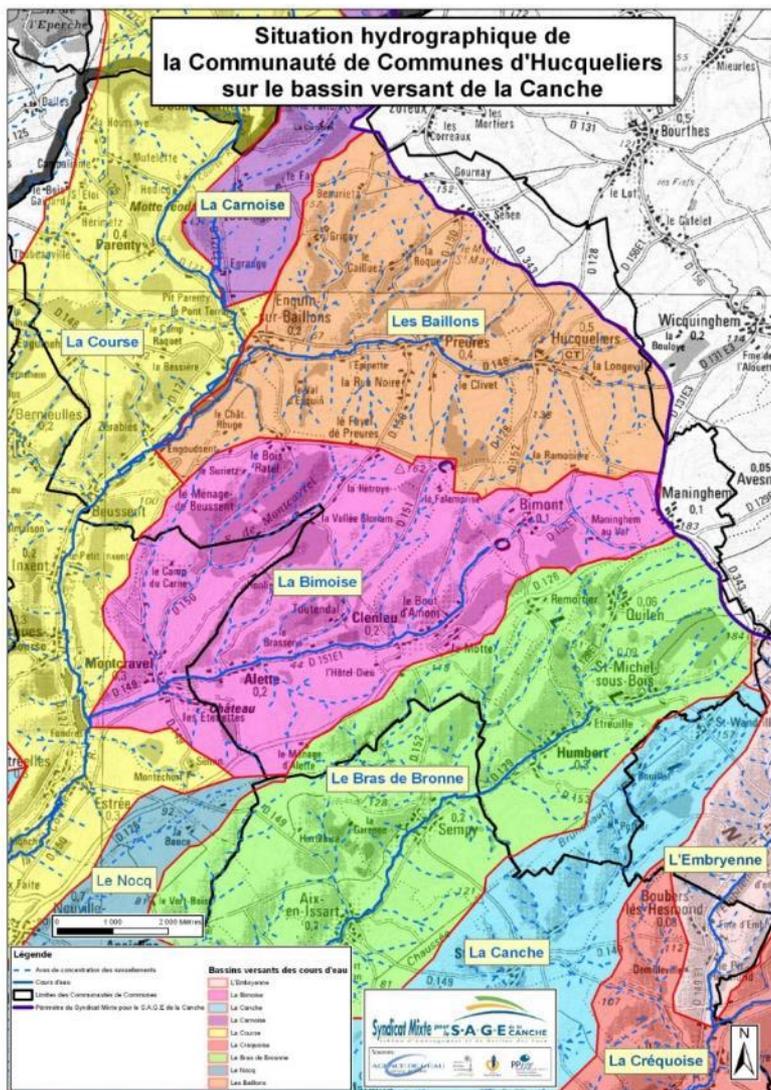
5 cours d'eau: l'Aa, Les Baillons, la Course, la Bimoise, Le Bras de Brosne,



Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes



Situation hydrographique sur le versant de l'Aa :

- l'Aa (sources à Bourthes)
- le ruisseau Thiembronne sur sa partie amont au niveau de Campagne-les-Bouloonnais (hameau de Happe)
- essentiellement fonds et vallons secs (fond du Bout des Rues à Aix-en-Ergny, fond d'Avesnes ...)



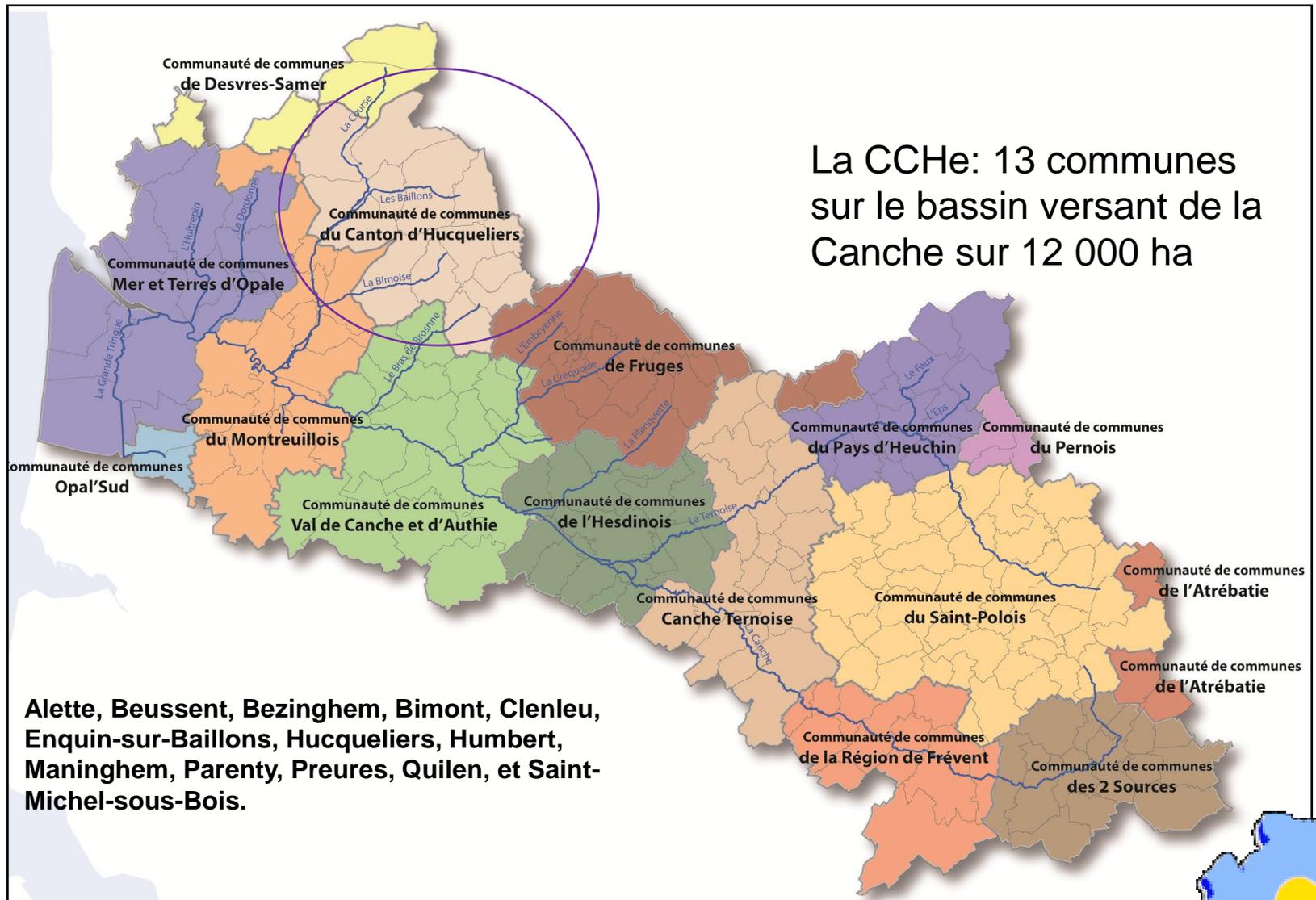
Symcèa

SmageAa

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Les collectivités du bassin versant de la Canche



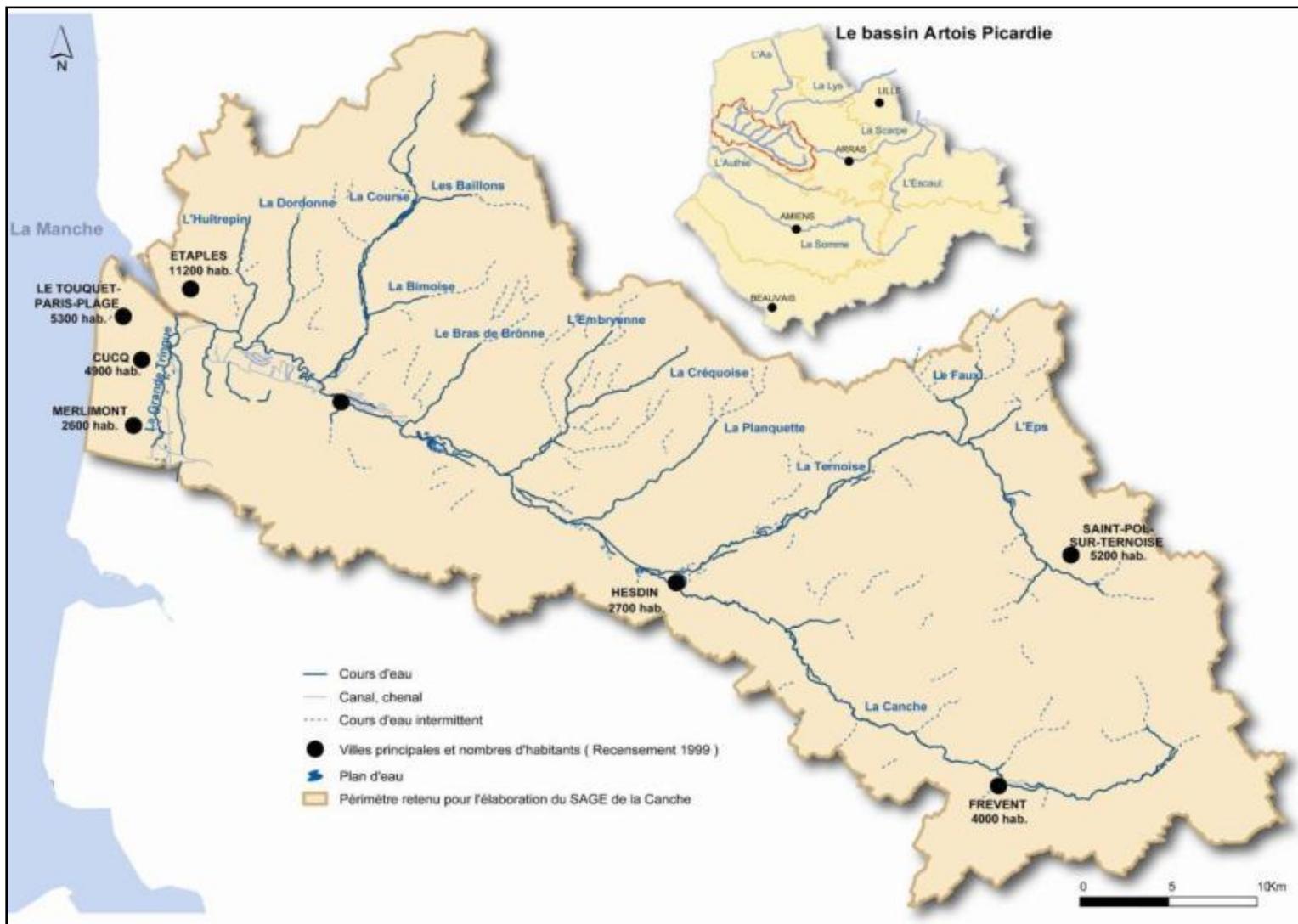
Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

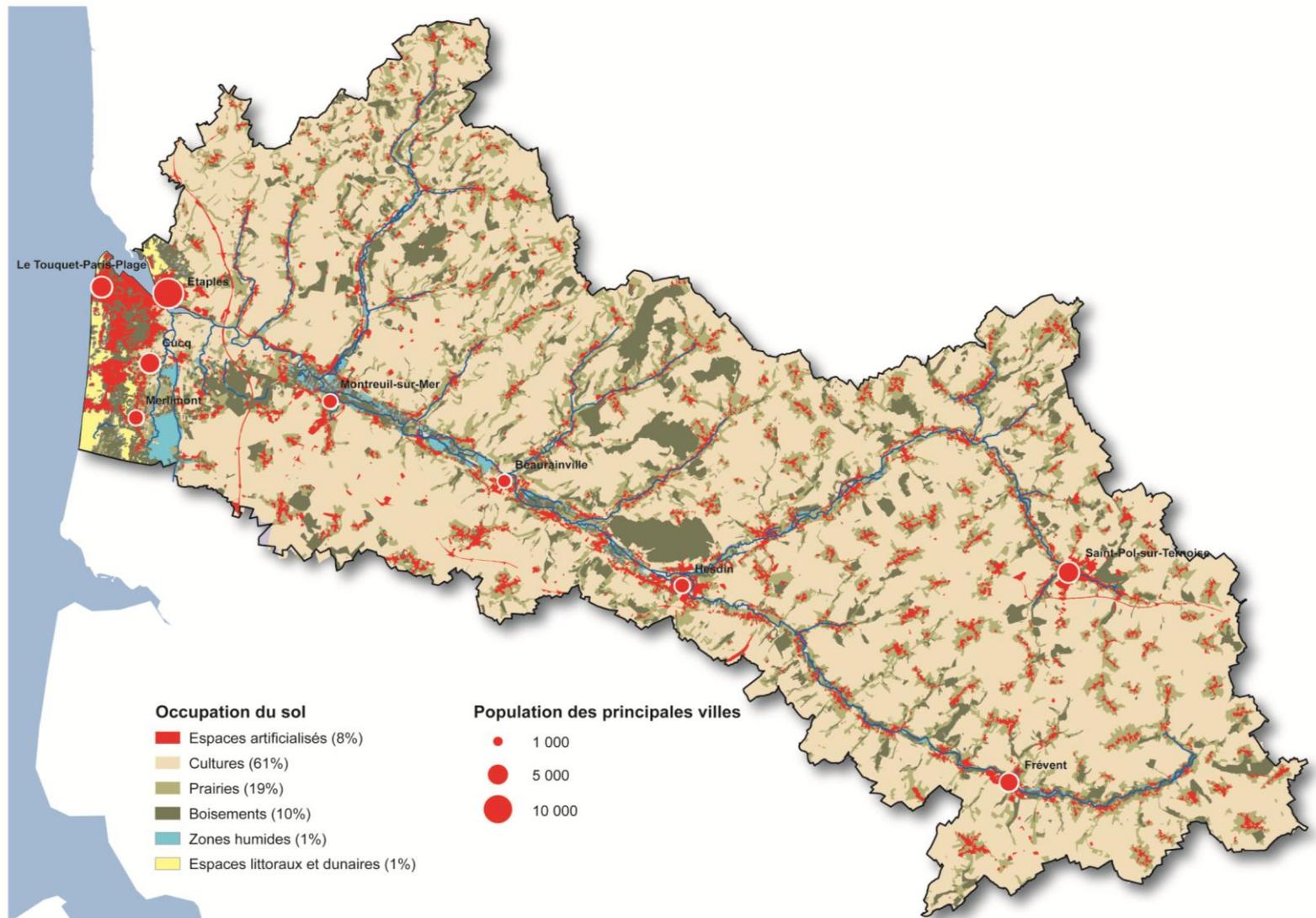


La Canche et ses affluents

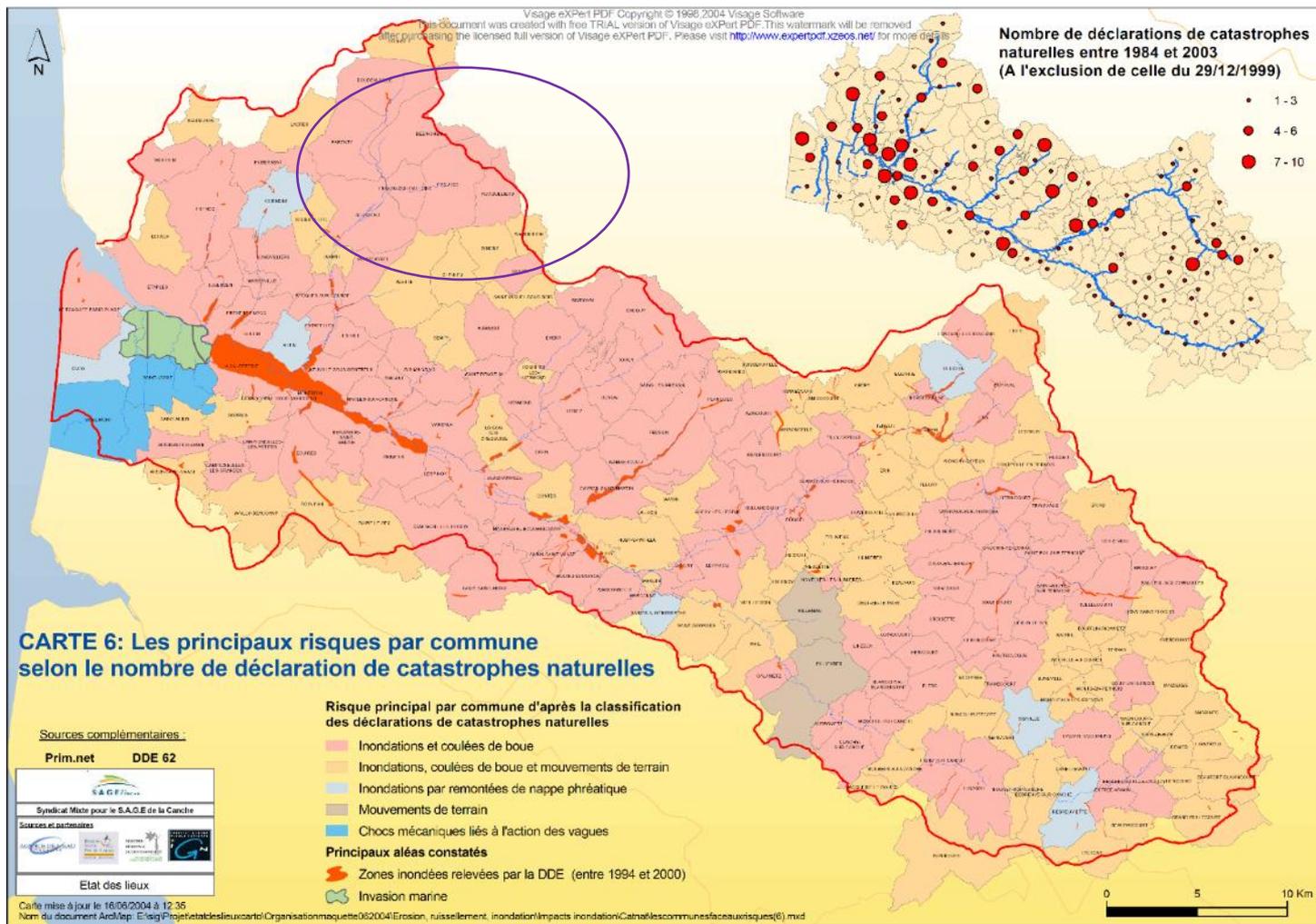


Bassin versant de la Canche: 1 274 km²,
320 km de cours d'eau

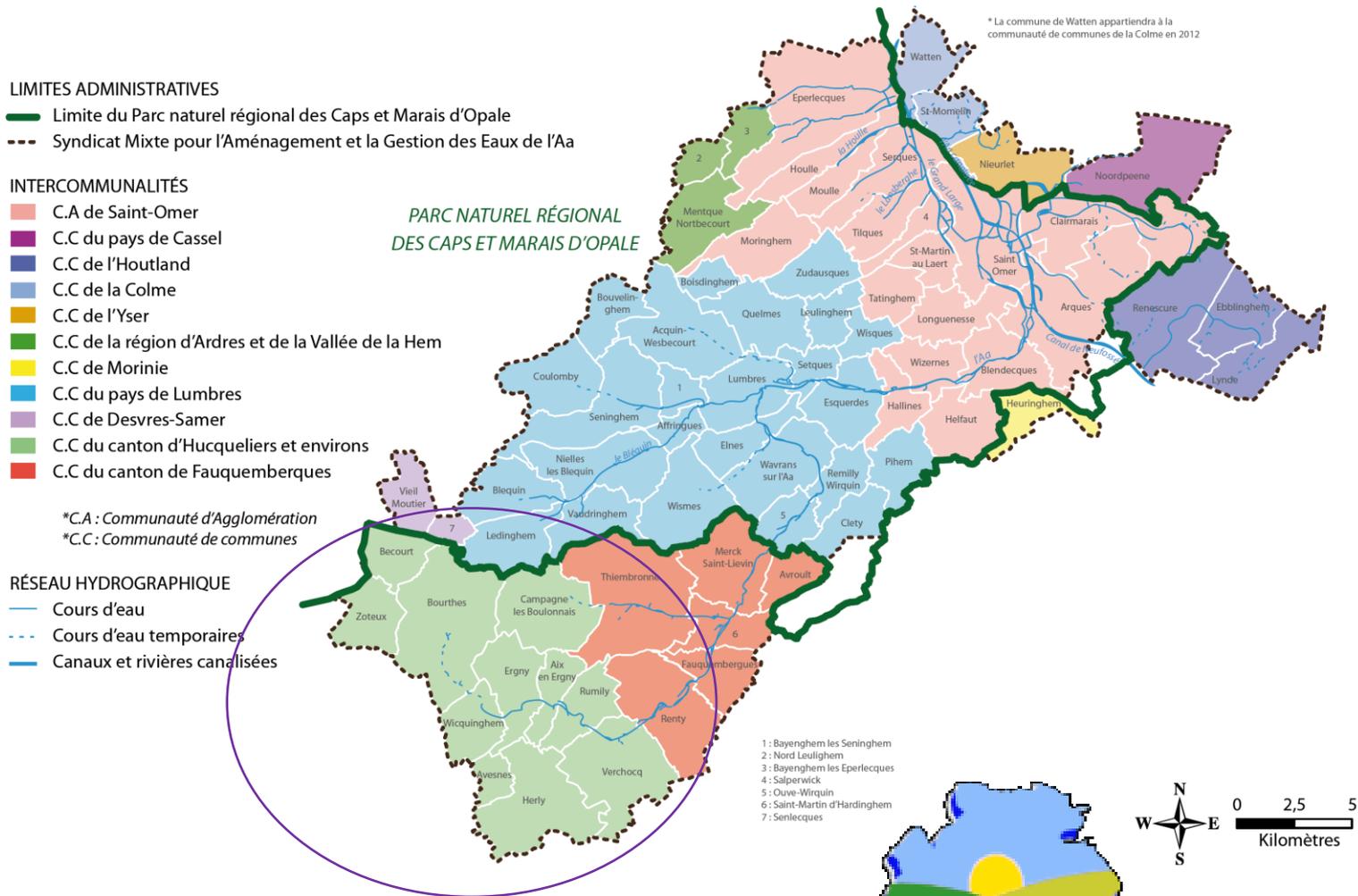
L'occupation des sols



Les inondations et coulées de boue: principaux risques naturels pour les communes du bassin versant de la Canche



3 ► Intercommunalités, Parc naturel régional et SmageAa



La lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement: une problématique au cœur des grands enjeux identifiés par les S.A.G.E. de la Canche et de l'Audomarois

Les enjeux communs aux 2 SAGE:

Enjeux majeur : Sauvegarder et protéger la ressource en eau souterraine



Enjeux majeur : Reconquérir la qualité des eaux superficielles et des milieux aquatiques / Valoriser les milieux humides et aquatiques

Enjeux majeur : Maitriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants ruraux et urbains / Gestion de l'espace et des écoulements



Enjeux majeur SAGE Canche : Protéger et mettre en valeur l'estuaire et la zone littorale

Enjeux majeur SAGE Audomarois : Préserver le marais audomarois

1^{er} facteur de dégradation de la qualité des eaux superficielles sur le bassin versant de la Canche: le taux élevé de Matières en Suspension



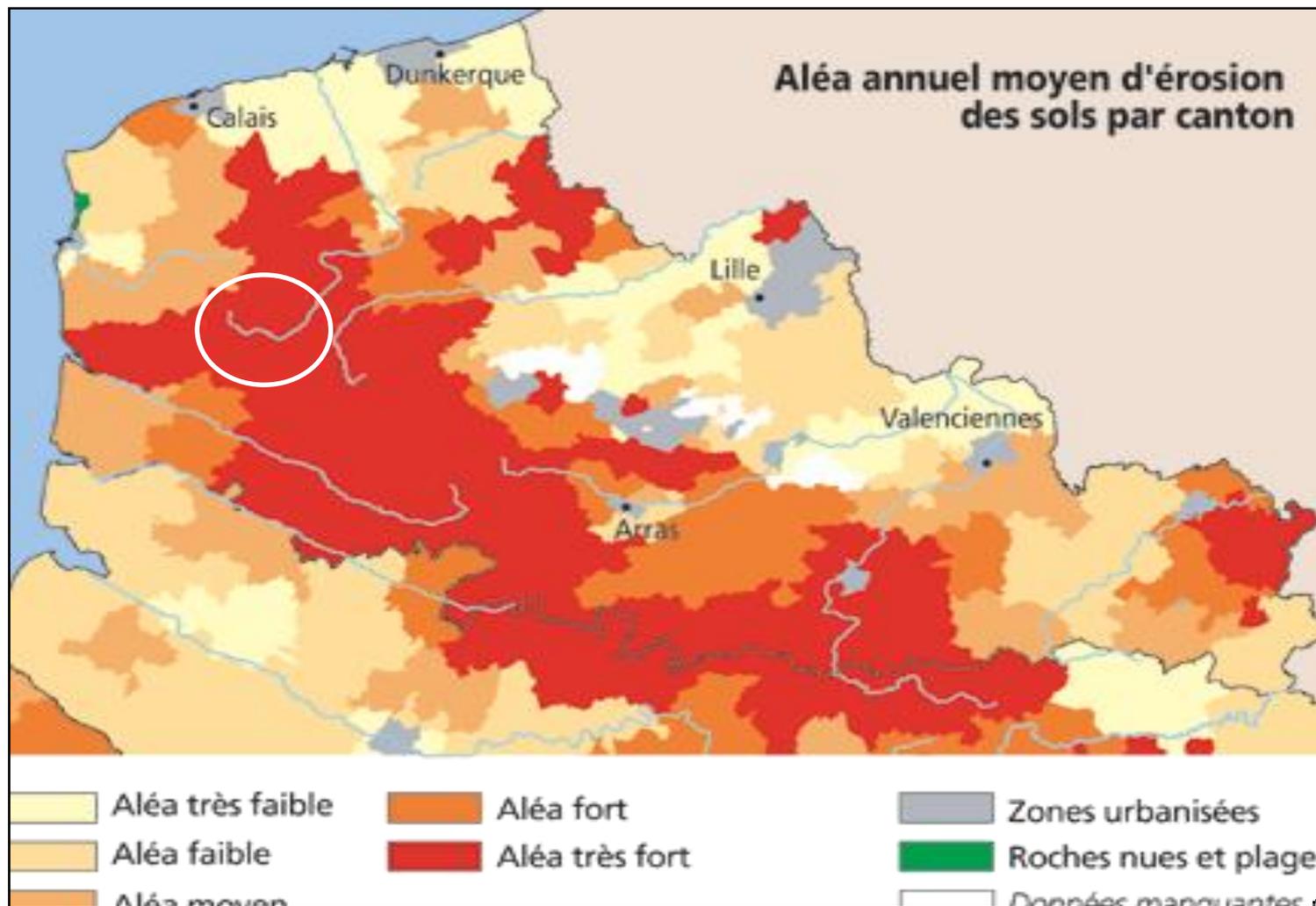
Symcéa

ae
SmageAa

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Un territoire soumis aux risques de ruissellement et d'érosion des sols



Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes



Banquettes de limons sur les berges de la Ternoise lors de l'ouverture du barrage d'Auchy

Entre 1998 et 2003, 350 000 tonnes de terre passées dans la Canche à Attin



Quelques exemples des dégâts causés par les ruissellement et l'érosion



Types de problèmes rencontrés sur les chemins et les routes



Quelques exemples des conséquences des ruissellements sur la CCCH



Ecole primaire Preures



Beussent Moulin Torre Automne 2013



Moulin Beussent Octobre 2013



Beussent Juin 2010



Ruissellement sur talus Beussent
devant la chocolaterie Juin 2010

Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents



Les inondations et coulées de boue: principaux risques naturels pour les communes du bassin versant de la Canche et de l'Aa

Sur le versant Aa :

57 arrêtés Catastrophes Naturelles « Inondation / Coulée de boue » sur l'ensemble des 11 communes entre 1988 et 2012.

- Wicquinghem : 12
- Bourthes, Rumilly : 9
- Ergny : 7
- Aix-en-Ergny, Verchocq : 6
- Herly : 4
- Campagne-les-B. : 2
- Avesnes, Zoteux : 1
- Bécourt : 0

Dernières phénomènes marquants en fév. 2002 et oct. 2012



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents



Quelques exemples des conséquences des ruissellements sur la CCCH



RD 156 à Bourthes



Ruissellements sortie de parcelle



Ravines dans parcelle agricole



RD 131 entre Bourthes et
Campagne B.



Habitation à Aix-en-Ergny



RD 156 à Wicquinghem



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents



La méthodologie appliquée pour réduire ces phénomènes

Symc^{éa}



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluenta

Une méthodologie pour la mise en œuvre des programmes

Diagnostic de territoire réalisé en partenariat Symcea/ Chambre d'Agriculture

Appui sur le Guide méthodologique du SAGE de la Canche
Relevé terrain, entretiens avec les maires, rencontres individuelles avec les agriculteurs

Les 5 principes fondateurs pour la maîtrise du ruissellement inscrits dans le SAGE de la Canche

1. Agir globalement sur un bassin versant.
2. Gérer le ruissellement à la parcelle.
3. Préférer une rétention temporaire.
4. Maîtriser de façon pérenne le ruissellement et l'érosion des sols par un changement durable des pratiques.
5. Entretenir de façon pérenne les aménagements mis en place



Guide méthodologique annexé
dans le SAGE de la Canche



Symcea

ae
SmageAa

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Les enjeux de la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

1. Maîtriser la pollution de la ressource en eau (superficielle et souterraine)
1. Protection des biens et des personnes
2. Limiter la perte de sol agricole

Symc'éa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluenta



La hiérarchisation des aménagements: 3 Niveaux de lutte contre le ruissellement

1. Les actions agronomiques
2. Les aménagements légers
3. Les aménagements lourds

Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluenta



Les 5 principes fondateurs pour la maîtrise du ruissellement inscrits dans le SAGE de la Canche

1. Agir globalement sur un bassin versant.
2. Gérer le ruissellement à la parcelle.
3. Préférer une rétention temporaire.
4. Maîtriser de façon pérenne le ruissellement et l'érosion des sols par un changement durable des pratiques.
5. Entretien de façon pérenne les aménagements mis en place.

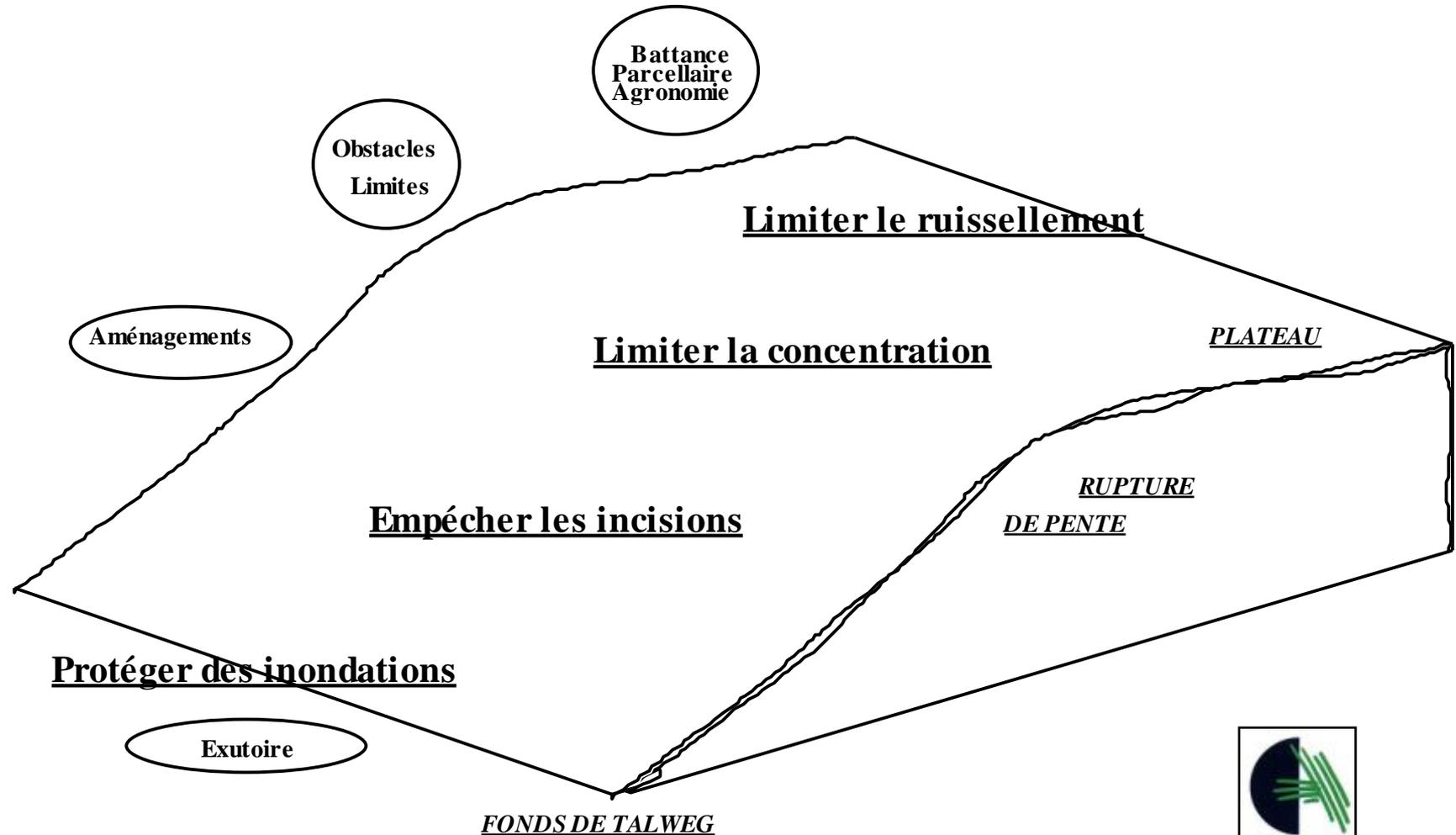


Symcéa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Les techniques en matière de lutte contre l'érosion et le ruissellement



Le diagnostic de territoire et les propositions de travaux

Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Historique du projet

Les études menées:

2009: Diagnostic de territoire; propositions de travaux légers

Les acteurs du projet:

- Communauté de Communes: Maître d'ouvrage
- Symcélia et SmageAA: Assistance à maître d'ouvrage
- Chambre d'Agriculture

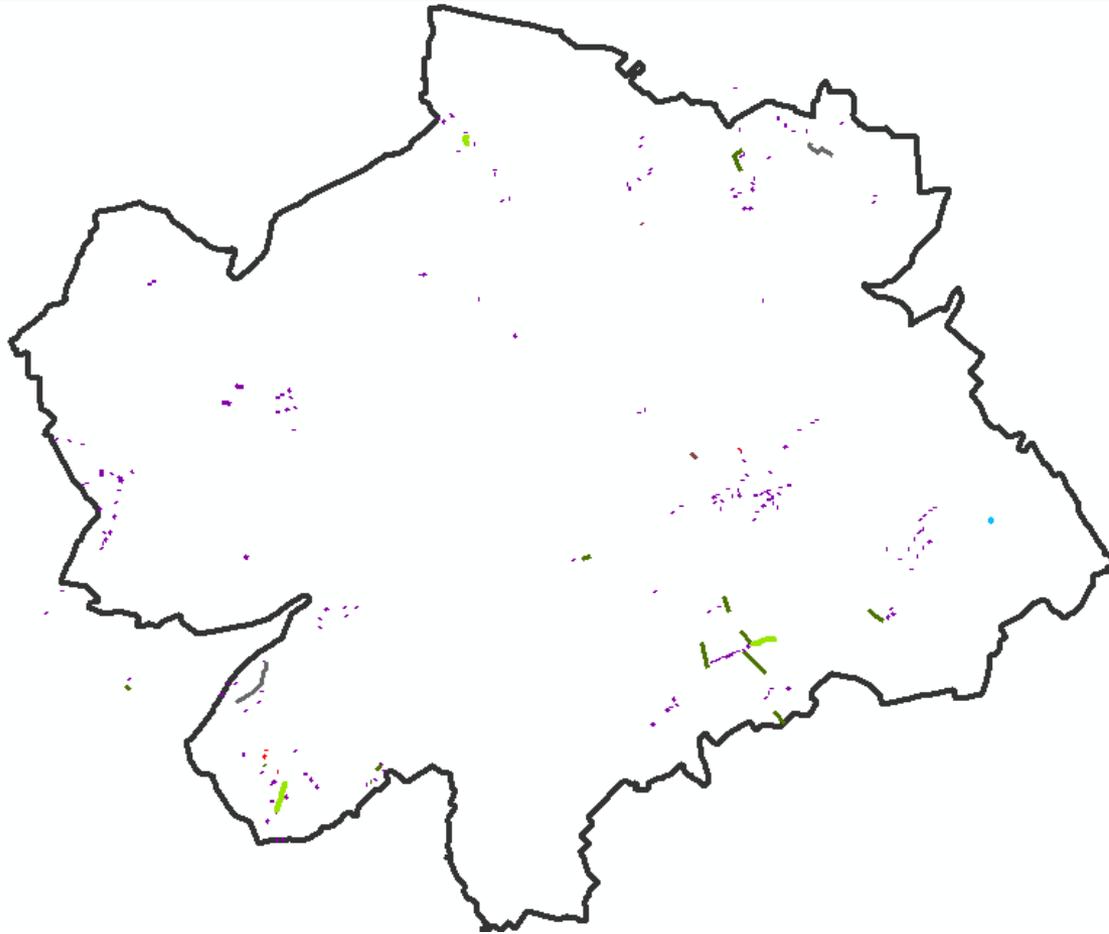
The logo for Symcélia, featuring the word "Symcélia" in a green, cursive font with a blue underline.

Agir ensemble pour la C



Les actions déjà menées: les aménagements existants

Nombreux travaux réalisés par la Communauté de Communes depuis 2001



SmageAa

- fonds d'aide mise en place de fascines sur territoire SmageAa (80%)
- PAPI avec l'action VI.3
« ralentissement des ruissellements de tête de BV » en lien avec action sur 9 bassins prioritaires sur la CCCH
- Champs d'Inondation Contrôlée (CIC)
– 10 ouvrages fonds de vallée Aa (610 000m³)

Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes



Etat des ouvrages existants

De nombreux ouvrages sont déjà présents. 184 ouvrages ont été recensés lors de nos visites de terrain. Le bilan de ces observations est assez mitigé, notamment au niveau de l'état des ouvrages ; plus de la moitié des aménagements sont morts ou très sales. Cependant, le fonctionnement général du dispositif est satisfaisant.

Nombre d'ouvrages vérifiés:

184

SYNTHESE ETAT DES OUVRAGES

BON ETAT :

76

A ENTRETENIR :

52

A REFAIRE :

56

SYNTHESE HYDRAULIQUE

BON FONCTIONNEMENT :

133

FONCTIONNEMENT A REVOIR

29

MAUVAIS FONCTIONNEMENT :

22

➤ 2009: Avant Projet Sommaire sur tout le territoire de la CCHu

Symcéa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents



Synthèse du diagnostic

- des sols limoneux fragiles sur de petits plateaux et des cultures de printemps importantes (maïs)
- des précipitations importantes soit en durée (hiver) soit en intensité (orages de printemps)
- de nombreuses vallées sèches qui concentrent les ruissellements et créent les conditions favorables à la mise en place de l'érosion
- des pentes importantes qui accélèrent les écoulements
- de faible densité d'éléments du paysage (haie, talus, ...) au niveau du plateau cultivé
- de nombreuses zones imperméabilisées
- Une cohérence et une continuité des réseaux hydrauliques à contrôler

Symc'éa



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluenta



Propositions de travaux à l'issue du diagnostic

Communes : Humbert, Saint Michel sous Bois, Quilen

N° bassin versant – BDD Chambre d'Agriculture du Pas de Calais : 197

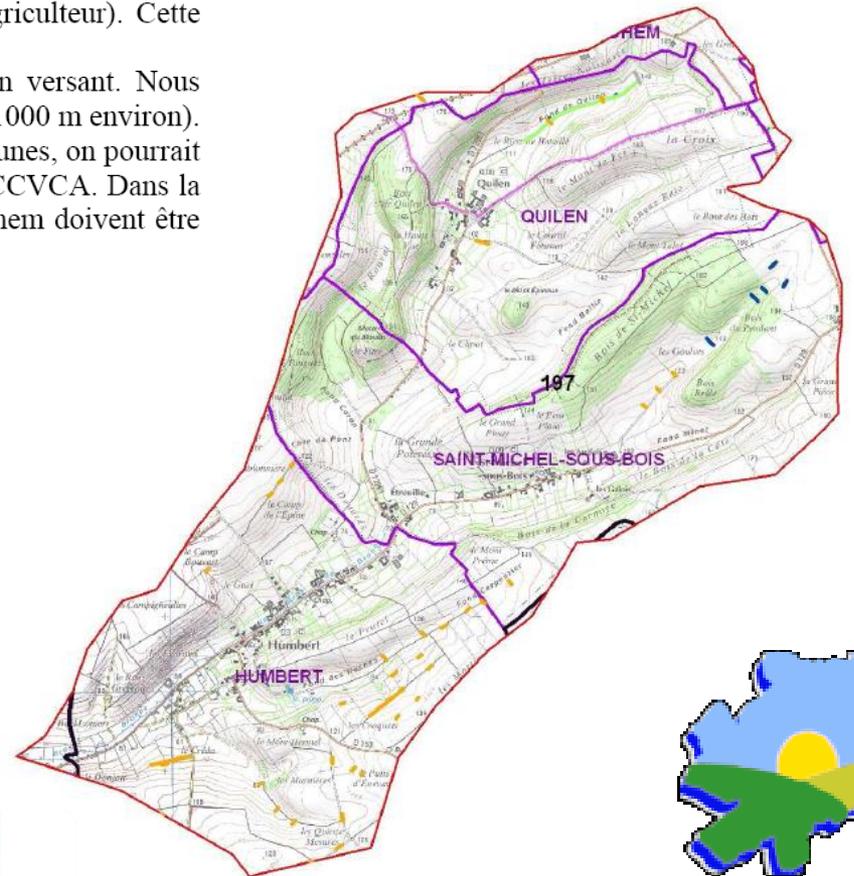
Surface approximative : 1400 ha

Diagnostic : ce grand bassin versant constitue la vallée principale du « Bras de Bronne » et se termine dans la Communauté de Communes des Vallées de Canche et d'Authie. Les problèmes hydrauliques sont surtout présents dans la commune de Humbert, notamment dans le secteur ouest. De nombreuses parcelles sont cultivées et le maïs y est bien présent. Quelques travaux ont déjà été entrepris par la Communauté de Communes dans la commune de Saint Michel sous Bois et dans la commune de Quilen (AFR, Maninghem et agriculteur). Cette action doit être poursuivie.

Propositions : De nombreux ouvrages semblent nécessaires dans ce bassin versant. Nous suggérons la pose d'environ 40 fascines dans le territoire agricole et 5 haies (1000 m environ). Au sud de ce bassin versant et dans le territoire de la Communauté de Communes, on pourrait envisager un complément de 10 fascines pour compléter les ouvrages de la CCVCA. Dans la commune de Quilen, les travaux réalisés lors du remembrement de Maninghem doivent être refaits et améliorés. Un dossier a été élaboré en septembre 2009.

Personnes concernées : Exploitants agricoles, propriétaires et communes

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers

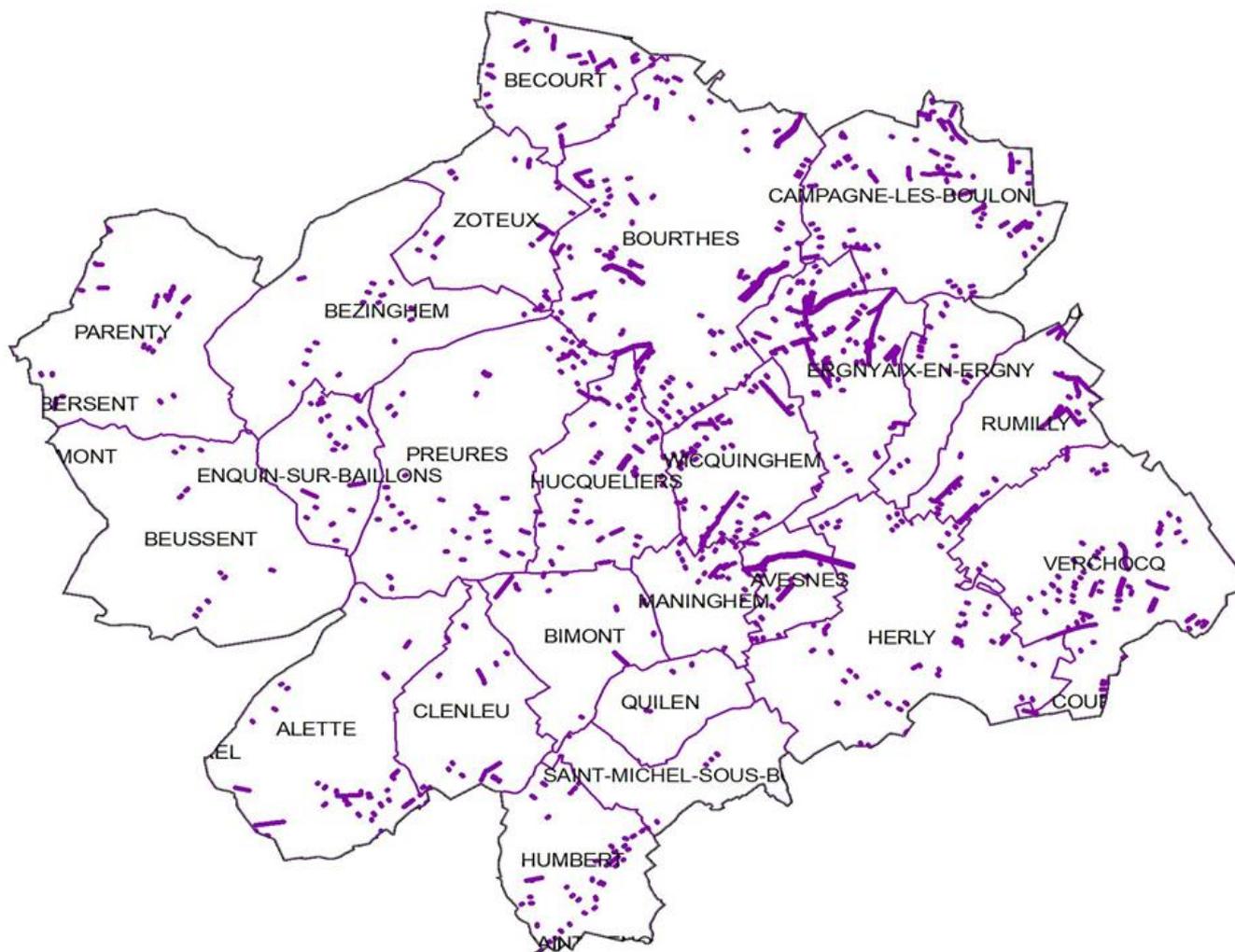


Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Propositions de travaux à l'issue du diagnostic



Symcèa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Synthèse des propositions

Récapitulatif:

- 674 fascines (15 000 ml) à 30 €/ml soit une estimation à 450 000 €
- 110 haies (15 000 ml) à 7 €/ml soit une estimation à 105 000 €
- 15 bandes enherbées à 18 €/ml soit une estimation à 90 000€

Soit un budget total estimé à 645 000 euros HT avant financements

Cofinancements possibles: - 60 % Agence de l'Eau Artois Picardie
- 20 % Conseil Général du Pas-de-Calais



Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes



La mise en œuvre du programme

Organisation de la concertation

1. Réunion d'information générale
2. Réunions dans chaque commune (objectif que les agriculteurs élaborent collectivement un schéma d'aménagement pour chaque commune)
3. Rencontres individuelles sur le terrain pour caler les aménagements

Les modalités d'entretien des ouvrages

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS

CONVENTION

Entre les soussignés :

- La Communauté de Communes

Ci-après désignée : « Le maître d'ouvrage »

Et

- Monsieur
demeurant à

Ci-après désigné : « l'exploitant »

Et

- Monsieur
demeurant à

Ci-après désigné : « Le propriétaire »

I – BUT DE LA CONVENTION

La convention a pour but d'autoriser le Maître d'Ouvrage à édifier sur la parcelle () l'ouvrage dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous. La parcelle concernée ne fait l'objet d'aucune expropriation. Les travaux sont réalisés sur terrain privé sans indemnités. La surface nécessaire à l'implantation est mise à disposition du maître d'ouvrage pour la durée de la convention.

D'autre part, l'exploitant s'engage à laisser passer sur son terrain toutes les personnes désignées par le Maître d'Ouvrage pour réaliser les mesures et relevés qui permettront de surveiller l'ouvrage et d'en apprécier l'efficacité hydraulique, et ce quelle que soit la date de ces interventions qui se feront sans engins mécaniques.

II – DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

- Type d'ouvrage : Plantation de haies
- Caractéristiques :
 - longueur =
 - largeur =
 - surface =
 - matériaux mis en place = Espèces locales d'arbustes (noisetiers, charmes...)

III- DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour une durée minimale de huit (8) ans (à dater de la signature de ce document), renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation d'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception 6 mois avant la date d'expiration.

IV- VENTE DE LA PARCELLE ou CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Le propriétaire s'engage à aviser le futur acquéreur ou locataire de la convention signée avec le Maître d'Ouvrage.

Cette convention sera obligatoirement annexée à tout contrat de vente ou de location.

VI – ENTRETIEN DE L'OUVRAGE

L'entretien courant de la haie est laissé à la charge de l'exploitant (taille des végétaux) à l'aide d'un outil de coupe adapté (taille haie thermique, lamier...).

En cas d'endommagement de l'ouvrage ou de problème particulier rencontré par l'exploitant en cours d'année (modification parcellaire, dégâts de gibier,...), celui-ci prendra contact avec le Maître d'ouvrage afin d'envisager les actions nécessaires.

VII – NON RESPECT DE LA CONVENTION PAR LE LOCATAIRE OU LE PROPRIETAIRE

Le locataire ou le propriétaire qui ne respectait pas la présente convention, soit en détruisant les ouvrages, soit en empêchant l'accès et l'entretien, se verra dans l'obligation de rembourser les frais engagés par le Maître d'ouvrage pour l'aménagement de l'ouvrage.

Fait à _____, le _____
Le Maître d'Ouvrage L'exploitant Le Propriétaire

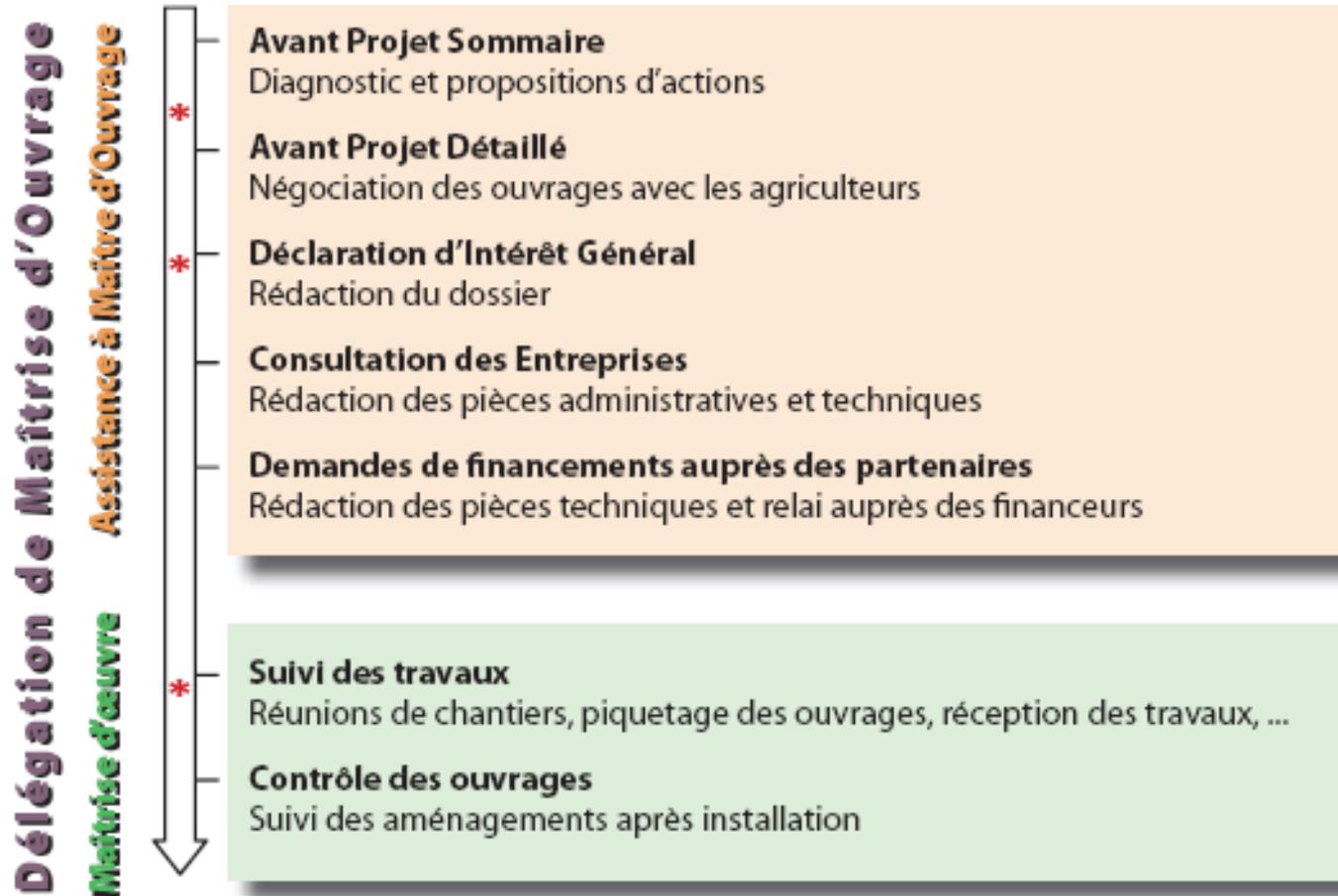
Jean Luc Fay



Agri ensemble pour la Canche et ses Affluents



Les étapes pour la mise en œuvre du programme



* Comité de pilotage



Symc'éa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Calendrier prévisionnel du projet

- **Décembre 2013:** Mise à jour des ouvrages par la Chambre d'Agriculture
- **Janvier 2014:** - 1^{er} Comité de Pilotage
- Réunion plénière d'information aux agriculteurs
- **Janvier–Juin 2014:** Avant Projet Détaillé (rencontres avec les agriculteurs),
- Comité de Pilotage pour validation du projet
- **Été 2014 :**Rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général
- **Septembre 2014-Juin 2015:** Procédure Déclaration d'Intérêt Général
Montage des dossiers de subventions
Rédaction et passation marché de travaux
- **Automne 2015:** lancement 1^{ère} phase de travaux

Symc'éa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents



Les prochaines étapes: La négociation des ouvrages

12 Février 2014: Réunion plénière avec les agriculteurs de la Communauté de Communes

Fin Février 2014: Les réunions de travail dans les communes

Février – Juin 2014: Rencontres individuelles avec les agriculteurs

Bassin versant de la Canche		
commune	maire	Date de réunion
ALETTE	Constant Vasseur	Mardi 25 février 14h00
BEUSSENT	Philippe Piquet	Jeudi 20 février 10h00
BEZINGHEM	AndréDucrocq	Mardi 18 février 10h00
BIMONT	Maurice Widehen	Lundi 24 février 14h00
CLENLEU	Alain Lefrançois	Mardi 25 février 10h00
ENQUIN SUR BAILLONS	Francis Sénéchal	Vendredi 21 février 14h00
HUCQUELIERS	Jean François Compiègne	Jeudi 20 février 14h00
MANINGHEM	Jean Paul Marvalin	Lundi 24 février 10h00
PARENTY	Thierry Lance	Mardi 18 février14h00
PREURES	Christophe Coffre	Vendredi 21 février 10h00
QUILEN-HUMBERT	Pascal Caron- Jean Claude Avisse	Mercredi 26 février 10h00
SAINT MICHEL SOUS BOIS	René Lecerf	Mercredi 26 février 14h00

Bassin versant de l'Aa		
commune	maire	Date de réunion
Aix-en-Ergny	Gilliot Fabienne	Vendredi 21 février 10h00
Avesnes-Herly	Randoux Guy Lecerf Pierre	Mardi 18 février 10h00
Bécourt	Flahaut Marie-Dorothee	Mardi 25 février 14h00
Bourthes	Carlu Jean-Pierre	Lundi 24 février 14h00
Campagne-les-Bouloonnais	Hibon Bernard	Lundi 24 février 10h00
Ergny	Carlu Bruno	Jeudi 20 février 14h00
Rumilly	Derollez Ghislain	Jeudi 20 février 10h00
Verchocq	Nempont Josse	Mardi 18 février14h00
Wicquinghem	Ducatel Claudine	Vendredi 21 février 14h00
Zoteux	Lance Daniel	Mardi 25 février 10h00



Symcœa



Agir ensemble pour la Canche et ses Affluents

Règles d'or :

La concertation, le volontariat

et

**l'aménagement du bassin versant depuis
l'amont et dans son ensemble.**